

GARE D'OTTIGNIES

Comité d'accompagnement

Séance du 13/12/2024 – Procès-verbal

Participants : 15

- Représentants des riverains :

- o Quartier Cerisiers/Congo/Xavier Charles/Albert 1er /Bourgaux/Clos de la Rivière : 2
- o Quartier avenue des Villas/Sentier de l'Athénée/avenue des Combattants : 1
- o Quartier de l'avenue Demolder : 1

- Echevins de l'Urbanisme et de l'Environnement : 1

- Ville (Urbanisme, Service technique, Environnement) : 2

- SNCB : 4

- OTW/TEC : 2

- Entreprise SM Artes TWT-Artes Roegiers-CIT Blaton : 1

- Police : 1

1. Approbation du PV du 06/09/2024

Le procès-verbal est approuvé sans remarques.

Les collaboratrices de la commune chargées de la communication et de la participation citoyenne participeront désormais au Comité.

2. Phasage global des travaux

a) Récapitulatif depuis le Comité d'accompagnement du /06/09/2024

La Ville informe avoir reçu 3 interpellations des riverains :

- Accès PMR à la passerelle provisoire via le parking Villas
La SNCB confirme la remise en service de la rampe PMR avec un peu de retard par rapport au planning annoncé.
- Problème de la sécurité lors des travaux de démolition
Le Comité des riverains rappelle qu'il y a eu des risques importants pour la sécurité des piétons ou des cyclistes au moment de certains travaux de démolition (ex. barrière tombée sur la piste cyclable après une tempête, camion empiétant sur la

piste cyclable,...) ou d'évacuation des déchets. La SNCB remercie les membres du Comité des riverains de la tenir informée des problèmes qu'ils constatent et assure le suivi auprès de l'entreprise de démolition.

▪ Problème du manque de places de parking côté Villas

Le manque de places est dû à l'empiétement des zones de chantier pour la passerelle principale et pour la gare provisoire.

La SNCB a communiqué à ce sujet vis-à-vis de ses abonnés et autres clients. La ville a également été informée fin novembre par le biais de son service communication.

Cette situation provoque une hausse du stationnement sauvage entre autres Avenue Demolder et autour de la gare.

La SNCB met tout en œuvre afin de maintenir un nombre de places de parking important durant les travaux. A cette fin, 17 places vont ainsi être libérées dès la semaine prochaine dans la partie basse du parking. Ensuite, au printemps 2025, le parking va être étendu afin de pouvoir créer 35 places en plus. Enfin, dès que les containers de la gare provisoire seront installés, l'emprise sur les parkings sera la plus limitée possible.

Par contre, la SNCB prévient que durant la semaine d'installation des containers dans la partie haute du parking Villas (date planifiée à l'heure actuelle : semaine du 03 au 07/02/2025), le nombre de places disponibles sera fortement réduit. La SNCB confirmera la date exacte du déménagement des containers le plus rapidement possible afin que la Ville puisse aussi relayer l'information via son site internet et les réseaux sociaux.

Le Comité d'accompagnement demande à la SNCB d'améliorer la communication pour les utilisateurs des parkings (avec ou sans abonnement). La SNCB confirme que les abonnés ont tous reçu un mail d'information mais que ce mode de communication n'est pas possible pour les voyageurs occasionnels. La représentante de la Police informe que des files peuvent très rapidement se former aux heures de pointe sur le rond point côté Villas suite aux manœuvres des automobilistes faisant demi-tour suite à leur impossibilité d'entrer dans le parking. La SNCB va examiner les possibilités d'améliorer la communication pour l'accès au parking des Villas (exemple : message sur le site de la gare d'Ottignies, panneau d'information supplémentaire,...).

La SNCB confirme que les bornes électriques seront maintenues, mais déplacées durant le mois de janvier 2025, et que les rateliers vélos + box seront transférés près de la gare provisoire.

La SNCB rappelle sa demande que les mails de plaintes ou de demandes lui soit transmise via la boîte mail fonctionnelle :

« 7512.ottignies_comite_accompagnement_gare_b-st.13@belgiantrain.be »

b) Zoom sur les 3-4 prochains mois

La SNCB précise les travaux attendus dans les 3-4 prochains mois et les impacts pour les riverains.

Les risques de nuisances identifiés sont :

- L'entreprise informe que le montage de la grue pour le levage des éléments principaux de la passerelle aura lieu les 15, 16 et 17/01/2025 en journée.
- Transport des gros éléments de la passerelle principale de nuit (transport exceptionnel).
- Fouilles pour les fondations de la passerelle principale dans les quais 5-6, 8-9 et 10-11 (travaux de nuit), avec éventuellement cassage de roche (risques de nuisances pendant +/- 3 mois). Pas de travaux de nuit avant le 13/01/25 pour la SNCB.
- Les travaux sont bien avancés côté Villas pour la culée de la passerelle principale et les fondations du local vélos. Le stockage temporaire des terres se fait dans le parking Villas.
- Diminution de la capacité du parking SNCB des Villas (zone de chantier).
- Démolition des bâtiments : ces travaux sont bien avancés mais il reste encore à démolir la partie basse des bâtiments. Fin estimée 20/12/24.
- Gare provisoire sur le parking des Villas et demi-tour avenue Albert 1er. Charroi pour le transport de containers et nouvelle diminution de la capacité du parking durant la semaine du 03 au 07/02/2025. La gare provisoire sera mise en service mi-2026.
- Fermeture du passage à niveau aux véhicules routiers : dès que le demi-tour sera aménagé, les travaux du SPW et la gare des bus provisoire TEC seront achevés à savoir durant l'été 2025.
- Construction des quais de la gare provisoire TEC, Avenue des Droits de l'Homme.
- Démolition des bâtiments en face de la gare par les TEC.

3. Divers : questions/réponses

Un représentant des riverains rappelle :

- La problématique du bruit côté Villas quand le train vers Namur part de la voie 3 et la réponse insatisfaisante d'Infrabel. La SNCB s'engage à relayer cette demande auprès d'Infrabel .

Le représentant de l'avenue Demolder :

- informe que le stationnement sauvage a augmenté avenue Demolder depuis la diminution des places de parking côté Villas.
- informe que beaucoup de camions circulent durant la nuit en faisant du bruit (musique, demi-tour...) et que certains travaux (exemple : déchargement de grues à 2H du matin ou le dimanche matin) pourraient peut-être être déplacés à une heure

plus raisonnable. La SNCB s'engage à relayer ces demandes auprès de son entreprise et d'Infrabel.

- demande à être prévenu quand du charroi important sera planifié via l'avenue Demolder

4. Agenda des réunions

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 14 mars 2025 à 13H dans la salle du conseil communal de l'Hôtel de Ville.

Rédigé le 17/01/2024 par la SNCB